

MALI



CYCLE DE SUIVI 2016 DE L'IHP+ Revue de la performance nationale

COMMENT INTERPRETER LE PROFIL DU PAYS

Toutes les données présentées dans ce tableau de bord ont été fournies par le Ministère de la Santé (MS), les partenaires au développement (sur 11 PD appuyant le secteur, 15 PD ont participé), les organisations de la société civile (17 OSC ont participé) et des représentants du secteur privé (8 SP ont participé) appuyant le secteur de la santé. En principe, toutes les données soumises par les PD, OSC et SP ont été validées par le MS.

Les 8 pratiques de coopération efficace au développement (CED) sont présentées en fonction de 4 engagements. Les 3 premiers engagements présentent la performance du gouvernement et des PD envers 6 pratiques CED. Le dernier engagement inclut également l'opinion des OSC et du SP concernant les pratiques par rapport à leur engagement.

Lorsque c'est possible, les évolutions de la performance sont présentées sur la base des données recueillies lors des quatre cycles de suivi précédents (en 2007, 2011, 2013 et 2015). Pour plus de précision, des commentaires sur la pratique CED sont fournis dans des encadrés, quand pertinents.

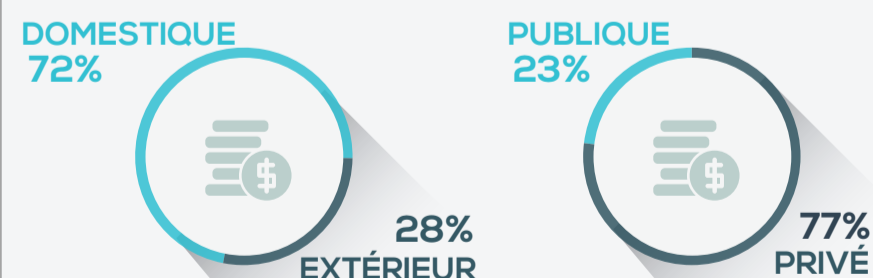
Voir www.internationalhealthpartnership.net/mali pour plus de détails et des données désagrégées sur les informations fournies.



DEPENSES NATIONALES DE SANTE

Dépenses totales de santé par habitant **\$48.00**

Sources des dépenses nationales de santé



Source: OMS / Comptes Nationaux de la Santé 2014

ENGAGEMENT

DE METTRE EN PLACE DES STRATEGIES SECTORIELLES SANTE ROBUSTES, DE PROCEDER A DES REVUES CONJOINTES ET DE RENFORCER LA REDEVABILITE



LES PARTENAIRES SOUTIENNENT UNE STRATEGIE NATIONALE DE SANTE UNIQUE

Alignement de l'appui à la Stratégie du Secteur de la Santé



Est-ce que le plan national du secteur de la santé a été revu conjointement ?



Intervenants qui ont appuyé la revue conjointe

Il semble qu'il ait une différence de compréhension de la revue conjointe. Les uns font référence aux revues périodiques organisées par le MS, les autres conçoivent la revue conjointe sous l'angle de l'application de la méthodologie JANS.



LA REDEVABILITE MUTUELLE EST RENFORCEE

Un plan national de Suivi et d'Evaluation existe pour la Stratégie du Secteur de la Santé ?



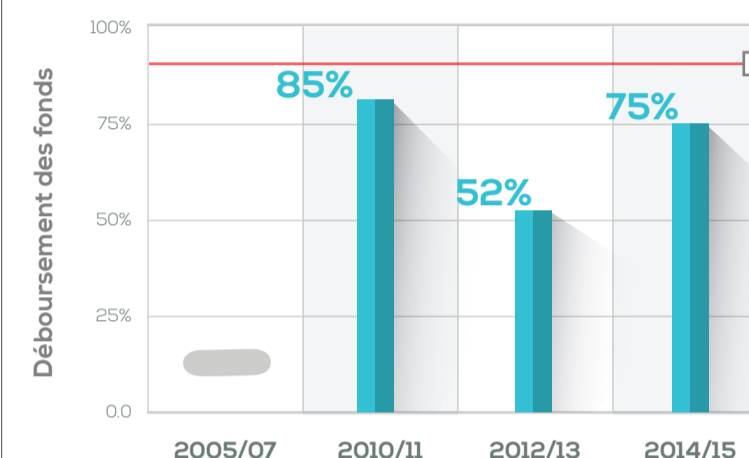
ENGAGEMENT

D'AMELIORER LE FINANCEMENT, LA PREVISIBILITE ET LA GESTION FINANCIERE DU SECTEUR DE LA SANTE

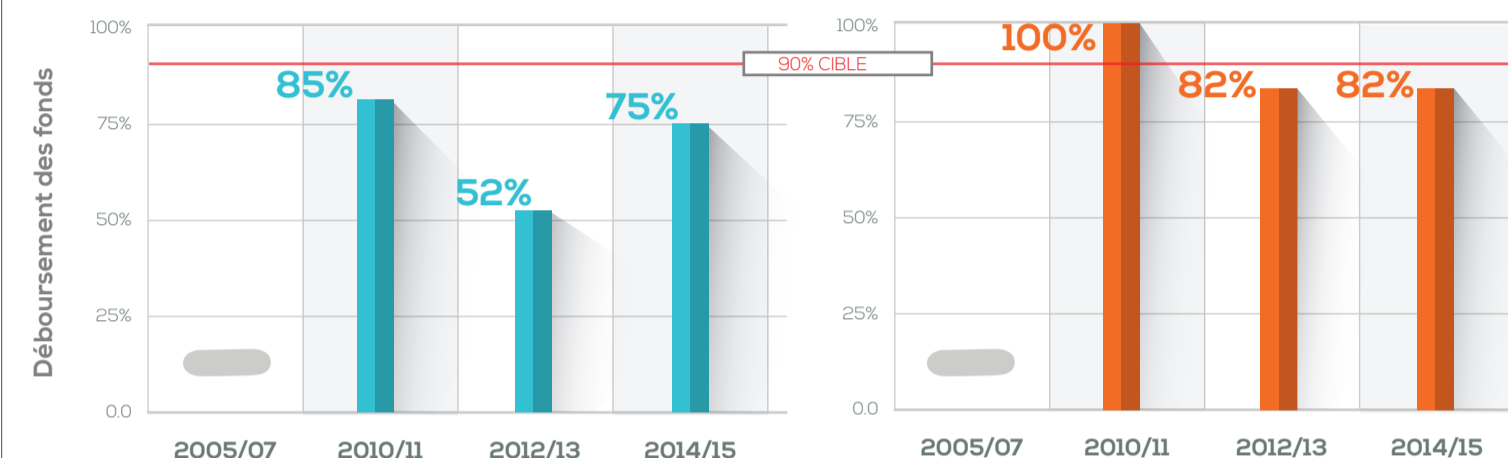


LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT SANITAIRE EST PLUS PREVISIBLE

Le budget de l'Etat exécuté comme prévu



Les fonds des PD versés au gouvernement comme prévu

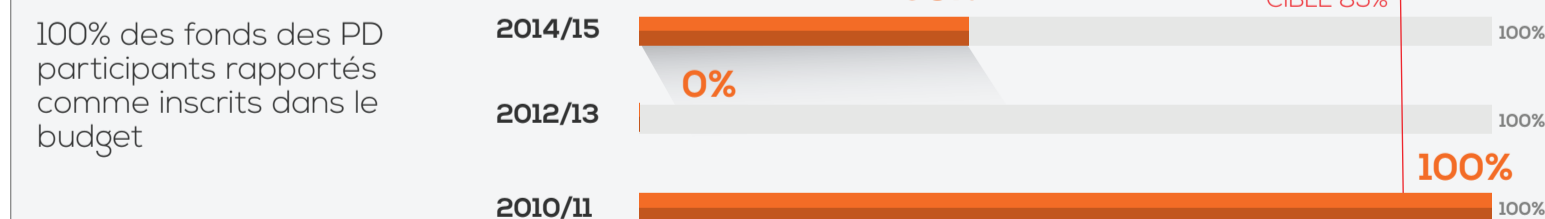


Prévisibilité des fonds futurs

Budget triennal roulant ou Cadre de Dépenses à Moyen Terme en place :



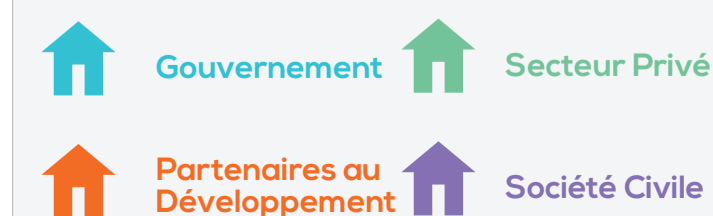
L'AIDE A LA SANTE S'INSCRIT DANS LE CADRE DES BUDGETS NATIONAUX



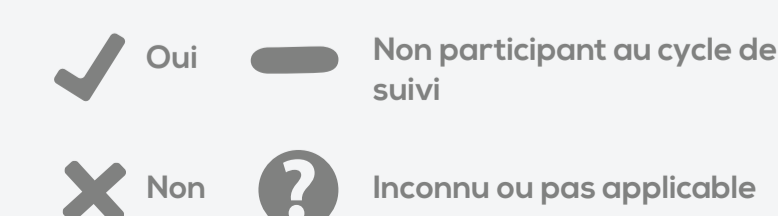
Avec la crise de 2012, les PTF ont suspendu leur aide au gouvernement. Les fonds ont été réorientés vers les ONG.

LÉGENDE

Codes couleurs des données



Symbols



CYCLE DE SUIVI 2016 DE L'IHP+

ihp results

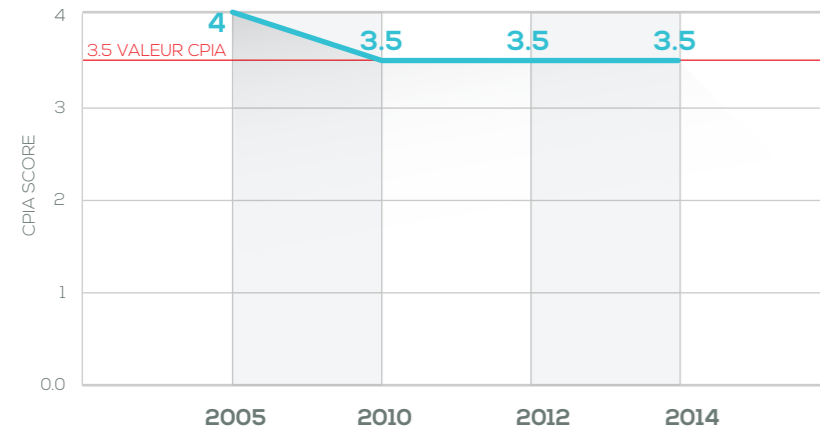
ENGAGEMENT

D'ETABLIR, RENFORCER ET UTILISER LES SYSTEMES DU PAYS



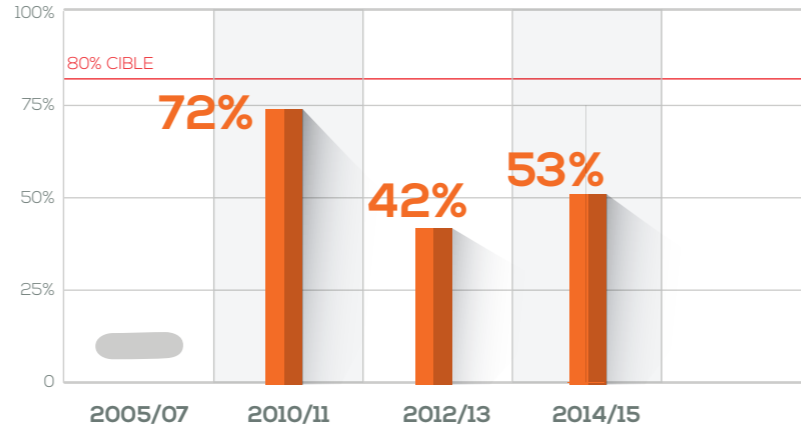
LES SYSTEMES DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (GFP) SONT RENFORCES ET UTILISES

Les systèmes nationaux de GFP sont-ils de bonne qualité ?



Source : Banque Mondiale. Données CPIA

Pourcentage des fonds PD des utilisant les systèmes GFP



30%

30% des PD participants confirment qu'il y a suffisamment d'appui en place au renforcement du système de GFP et au renforcement des capacités



LES SYSTEMES DE PASSATION DE MARCHES ET D'APPROVISIONNEMENT SONT RENFORCES ET UTILISES

Une stratégie nationale de passation de marchés et d'approvisionnement existe-t-elle?



70% des PD participants utilisent le système national de passation des marchés et d'approvisionnement

40%

40% des PD participants confirment qu'il y a suffisamment d'appui en place au renforcement du système national de passation des marchés et d'approvisionnement, ainsi qu'au renforcement des capacités.



L'ASSISTANCE TECHNIQUE EST COORDONNÉE ET LA COOPÉRATION SUD-SUD SOUTIEN LE TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Un plan d'assistance technique national convenu est-il en place?



NA % des PD participants fournissent de l'assistance technique alignée sur le plan national.

Le MS bénéficie-t-il de la coopération Sud-Sud? **TOUJOURS**



80% des PD participants appuient la coopération Sud-Sud.

Il n'existe donc pas de plan d'assistance technique propre au secteur. Même si les besoins exprimés par les programmes opérationnels sont alignés sur le PRODESS.

ENGAGEMENT

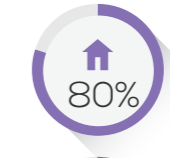
D'ETABLIR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE POUR LA PARTICIPATION DES OSC ET DU SECTEUR PRIVE DANS LE SECTEUR DE LA SANTE



ENGAGEMENT PRIS PAR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

Quel espace le gouvernement prévoit-il pour la participation efficace des OSC dans la politique, la planification et le suivi du secteur de la santé ? (Sources : le questionnaire qualitatif du gouvernement et l'enquête en ligne des OSC)

Le gouvernement consulte les OSC pour le développement, l'exécution et le suivi des politiques nationales de santé



80% des OSC confirment qu'elles sont consultées

Le gouvernement fournit des ressources financières



47% des OSC reçoivent des ressources financières

Le gouvernement fournit de la formation



38% des OSC bénéficient de formations

Dans quelle mesure la participation des OSC dans les processus de politique sanitaire nationale est-elle effectivement appuyée par les PD ? (Sources : le questionnaire qualitatif des PD et l'enquête en ligne des OSC)



Les PD consultent les OSC pour le développement de leurs programmes de santé



60% des OSC confirment qu'elles sont consultées



Les PD fournissent des ressources financières



67% des OSC reçoivent des ressources financières



Les PD fournissent de l'assistance technique



57% des OSC reçoivent de l'assistance technique



ENGAGEMENT PRIS PAR LE SECTEUR PRIVE



A partir de 2011, toutes les composantes du secteur privé (lucratif et non lucratif) se sont fédérées au sein de l'Alliance du Secteur Privé pour la Promotion de la Santé au Mali à la faveur d'un processus initié par le Ministère de la Santé. Ce processus était en cohérence avec la stratégie que ce Ministère entendait mettre en œuvre pour faciliter promouvoir le partenariat public-privé. Ainsi le secteur privé s'est structuré autour de l'alliance et a élaboré les textes devant régir son fonctionnement (charte d'engagement, statuts).



L'environnement législatif et réglementaire actuel favorise la constitution, l'enregistrement et le fonctionnement des OSC et du Secteur Privé.



Les OSC et secteur privé sont consultés de manière formelle par les pouvoirs publics pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques et programmes majeurs de santé. Mais leurs besoins ne sont pas, en général, pris en compte lors de la planification des activités.



Les mécanismes de redevabilité en place pour les organisations de la société civile et du secteur privé sont encore balbutiants et ne sont pas encore solidement ancrés dans la pratique.



Les OSC et le secteur privé bénéficie d'un faible accompagnement régulier des partenaires au développement particulièrement lorsqu'il s'agit d'assistance technique et des opportunités de formation.



www.internationalhealthpartnership.net/mali